



Recension

Patricia Minacori

Université Paris Diderot

Bory, Stéphanie, Marion Charret-Del Bove et Elisabeth Gibson. 2011. *Concours administratifs, l'épreuve d'anglais aux concours administratifs. Ministères de l'Intérieur, de la Justice, de la Défense*. Paris : Éditions Ophrys, 232 p. ISBN 978-2-7080-1291-2.

S. Bory, M. Charret-Del Bove et E. Gibson ont conçu un ouvrage destiné à l'entraînement de l'épreuve orale d'anglais, pour les concours administratifs des ministères de la Justice, de l'Intérieur et de la Défense. En effet, dans un contexte marqué par l'europeanisation du droit, les fonctionnaires de ces ministères sont confrontés à la communication multilingue, certes dominée par l'anglais. Cet ouvrage vient combler un manque puisque, à ce jour, il n'existait pas de manuel dédié uniquement à ces épreuves.

Dans l'introduction, un tableau synoptique fournit le nom du concours, le type d'épreuve, la durée de la préparation, la durée de passage, le texte de support, le coefficient et diverses remarques.

Pour le ministère de la Justice, les concours concernent le recrutement de magistrats (entrée à l'École Nationale de la Magistrature), de directeurs des services pénitentiaires, de lieutenants pénitentiaires et de greffiers des services judiciaires.

Pour le ministère de l'Intérieur, il s'agit des concours de recrutement des commissaires de police, des officiers de la Police nationale, des gardiens de la paix, des techniciens et des agents spécialisés de la Police technique et scientifique.

Enfin, pour le ministère de la Défense, les explications concernent le concours d'entrée à l'École des Officiers de la Gendarmerie nationale.

La première partie propose au lecteur des conseils pratiques, très généraux mais aussi précieux. L'objectif pour le candidat sera de se plonger dans un bain linguistique tout en anglais, en écoutant des séries télévisées américaines ou britanniques sur la police ou la justice, en consultant régulièrement des magazines ou des journaux, en ligne ou sous format papier, des sites d'informations, etc. Il figure aussi des exemples précis de ces différents supports, comme le nom de séries télévisées. Puis, quelques erreurs grammaticales courantes sont passées en revue et les auteurs donnent des conseils de révision. Les méthodes d'apprentissage du vocabulaire sont aussi abordées, les ouvrages les plus connus sont cités et les explications sur la méthode à appliquer sont claires : il ne s'agit pas d'apprendre des mots, mais des expressions en contexte pour mieux les retenir. De plus, le candidat a aussi accès à une liste bilingue d'expressions utiles pour toute présentation orale d'un texte (p. 25 à 28). Cette première partie est agrémentée de très nombreux conseils sur la prise de parole et le savoir-être, pour que la prestation d'un candidat

se distingue par sa clarté, sa précision et sa rigueur. Il est par exemple conseillé de se montrer dynamique, souriant et le plus naturel possible. En dernier lieu les auteurs soulignent que la gestion du temps de préparation est une difficulté majeure pour les candidats. C'est pourquoi ce manuel explique comment prendre des notes et bien gérer son brouillon. Cette première partie pose les jalons d'un travail sérieux, en autonomie.

La deuxième partie concerne les fondamentaux pour les trois concours. Les auteurs analysent les données culturelles et juridiques indispensables aux États-Unis, en Angleterre et au pays de Galles.

Pour les États-Unis, l'accent est mis sur l'organisation juridictionnelle des États et les juridictions fédérales, le rôle des avocats et le domaine de compétence des juges.

Pour l'Angleterre et le pays de Galles, les juridictions civiles et pénales sont passées en revue, ainsi que le rôle des différents types d'avocats et les juges des diverses juridictions. Enfin, il est question des mesures de décentralisation (*Devolution*) et des élections législatives en 2010 au Royaume-Uni.

Le grand intérêt de cette partie est la présentation bilingue, en vis-à-vis. Elle permet ainsi au non-spécialiste en anglais de bien comprendre les notions et de faire un travail approfondi d'apprentissage de la terminologie et surtout de la phraséologie juridique et constitutionnelle. Un regret cependant : aucune explication n'est donnée sur le système électoral aux États-Unis.

La troisième, la quatrième et la cinquième parties sont conçues sur le même modèle et elles concernent le cœur du problème. Elles détaillent l'épreuve orale pour les trois ministères concernés, Justice, Intérieur et Défense. Les auteurs examinent de près les caractéristiques des épreuves et leur déroulement et, surtout, les attentes et les exigences des membres du jury.

Certains concours se fondent sur des textes. Les auteurs détaillent une fiche modèle du plan de l'oral et elles présentent trois articles issus de la presse généraliste (*The Economist*, *The Washington Post*, *The Guardian*, etc.). Les analyses en anglais sont très fouillées ; elles reprennent les différents éléments de la fiche modèle et les expressions utiles figurant dans l'introduction. Il est ainsi démontré que le candidat devra poser une véritable problématique de lecture qui servira ensuite de fil directeur à toute l'analyse. L'aide fournie dans ce manuel ne s'arrête pas là. Pour chaque texte, une liste de vocabulaire en contexte est proposée, des données culturelles et juridiques sont fournies ainsi que des questions-réponses sur le texte.

Pour le recrutement des officiers de la Police nationale (catégorie B) et des gardiens de la paix (catégorie C), les épreuves se fondent sur une conversation avec les membres du jury, sans temps de préparation, ni texte de support. Une liste de questions-réponses offre au candidat un panorama efficace et intéressant.

Enfin, dans le cas des épreuves du concours du ministère de la Défense pour le recrutement d'Officiers de la Gendarmerie nationale, il est aussi demandé aux candidats de traduire tout ou partie d'un texte. Les conseils de méthodologie de la traduction sont certainement le point faible de cet ouvrage. Certaines difficultés de traduction sont bien traitées et les exemples sont judicieux, par exemple pour

répondre à des questions fort légitimes du type : « Comment traduire les titres de civilité, les noms de rues, les titres d'œuvres, les mesures, les monnaies ? ». Il n'en va pas de même pour les procédés techniques de traduction. Se fondant sur des critères comme emprunt, calque, traduction littérale, étoffement, allègement, modulation, équivalence, la méthode proposée ne nous semble guère efficace. Il aurait été plus judicieux de s'appuyer sur des éléments issus de la traduction professionnelle, selon lesquels une traduction est fondée, à la fois, sur la compréhension des paramètres discursifs (auteurs, destinataires, support, objectifs d'un texte) et surtout sur la méthode qui permet à un candidat de bien comprendre un texte, pour pouvoir le ré-exprimer avec rigueur, précision et fluidité en mobilisant ses compétences dans sa langue maternelle, en faisant les recherches nécessaires, sans oublier de réviser sa traduction, s'il s'agit d'une traduction « écrite ». Or, l'épreuve du ministère de la Défense consiste en une traduction dite « à vue », ce qui est un exercice compliqué s'il en est. Cela étant, pour les trois textes des annales, le candidat peut travailler sur les traductions proposées par les auteurs.

Cet ouvrage comporte une bibliographie et une webographie commentées, une liste de thèmes courants dans les concours, un glossaire anglais-français de termes juridiques et un tableau comparatif des procédures pénales anglaise, américaine et française (tout en anglais), soit une mine d'informations pour le candidat qui a ainsi toutes les clés pour progresser.

L'analyse des textes des annales, les fondamentaux ainsi que les très nombreux conseils forment des cercles concentriques pour comprendre les attentes des jurys, acquérir une méthode et poursuivre cette préparation en autoformation. Ces éléments donnent du corps à cet ouvrage et ils le rendent clair, astucieux et précis. Il est le fruit de l'expérience des auteurs et l'on ressent clairement la passion qui les anime. Ce manuel innovant va encore plus loin que son objectif affiché : tous les étudiants intéressés par l'anglais et le droit pourront l'utiliser pour acquérir de nouvelles compétences.

